



membre de



le 15 JUIN 2019

Communiqué

VERITE ET TRANSPARENCE SUR LA DESSERTE SAONEOR ET LA MESTA

Depuis plus de 2 ans, la CAPEN 71 et l'association des Amis de la Thalie attendaient l'audience de jugement en appel du rejet du recours qu'elles avaient déposé contre l'utilité publique la desserte de Saôneor...alors que les travaux se poursuivaient.

Une audience avant jugement avait été fixée le jeudi 13 juin au TA de Lyon. Le rapporteur public a demandé l'annulation du jugement de 1^{ère} instance de mars 2017 mais a conclu au rejet de la requête des associations, sans tenir compte des nouveaux éléments apportés.

Nos associations avaient déposé un mémoire enrichi de nouveaux éléments prouvant le bien-fondé de leur argumentation : la desserte traverse bel et bien le site gravement pollué de la MESTA, ce que le Conseil Départemental ne pouvait ignorer. Le terrain a été vendu par le Grand Chalon et devait être « dépollué » conformément à un arrêté préfectoral (mai 2013) Ce qui à notre connaissance n'a jamais été réalisé. Il y a un problème de santé publique qu'ignorent les riverains et qui vient s'ajouter à celui de la pollution atmosphérique induite par la circulation. La remise en état du site reste juridiquement possible tant que l'ouvrage n'est pas mis en service...

Ces faits locaux démontrent que les enquêtes publiques concernant ce genre de projet traversent globalement une crise révélatrice de démocraties locales bancales, où l'écologie est la dernière roue du char, alors que la régression du droit de l'environnement tourne à plein régime depuis des années.

Les associations poursuivent plus que jamais leur travail d'alerte et d'information des élus et des citoyens du Gd Chalon pour faire toute la transparence sur ce dossier. Ce travail sera indispensable pour préserver l'intérêt public dans l'avenir du chalon nais.

Pour la CAPEN

Pour les Amis de la Thalie

T.GROSJEAN porte parole

Myriam SICARD LAKOR Présidente

Michel MELLON Administrateur

Lettre au Préfet de S&L du 4 dec.2018